

# **DE PLACE EN PLACE**

# **IMAGINONS COLLECTIVEMENT L'AVENIR**

# **DU CENTRE BOURG D'AMBÈS**

Dossier de la participation citoyenne

Donnez votre avis à partir du 15 janvier 2024 !



©Jean-Baptiste Mengs

# SOMMAIRE

## p. 03 PRÉAMBULE

## p. 04 LE CENTRE BOURG D'AMBÈS : DE QUOI PARLE-T-ON ?

- p. 05 Localisation et principales caractéristiques du centre bourg
- p. 06 Un territoire soumis au risque inondation

## p. 07 POURQUOI UN PROJET EST-IL INITIÉ ?

- p. 08 Une étude urbaine et de programmation pour requalifier le centre bourg
- p. 09 De quoi est composée cette étude ?

## p. 10 LE PROJET

- p. 11 Quel est le périmètre du projet ?
- p. 11 Quels sont les objectifs du projet ?
- p. 12 Une réflexion autour de trois éléments
- p. 16 Les acteurs : qui fait quoi ?
- p. 17 Le calendrier du projet
- p. 17 Le budget et le financement du projet

## p. 18 LA PARTICIPATION CITOYENNE

- p. 19 L'objet du débat
- p. 19 Le rôle de la participation citoyenne dans le projet
- p. 20 Quels publics sont concernés par la démarche de participation citoyenne ?
- p. 21 Les modalités de la participation citoyenne
- p. 23 Les engagements de Bordeaux Métropole pour améliorer la qualité des participations

### Qu'est-ce qu'un dossier de la participation citoyenne ?

Ce dossier présente les informations connues au jour d'ouverture de la participation citoyenne, soit le 15 janvier 2024. La démarche participative est organisée en phase amont du projet, au moment du diagnostic et de la définition des orientations d'aménagement. De ce fait, vous ne trouverez dans ce dossier aucun dessin précis de bâtiment ni d'espace public, ni aucun plan d'aménagement.

De nouveaux éléments, issus d'études en cours et à venir, pourront être mis à votre disposition durant toute la démarche participative. Ils seront consultables, sous forme d'annexes, sur le site internet de la participation de Bordeaux Métropole :

<https://participation.bordeaux-metropole.fr/>

Ce dossier et tous ses compléments constituent un socle pour le dialogue. Ils mettent à la disposition du public une base commune d'informations afin d'avoir une vision globale et compréhensible du projet. Chacun peut alors exprimer un avis et des contributions argumentées sur les sujets soumis au débat.

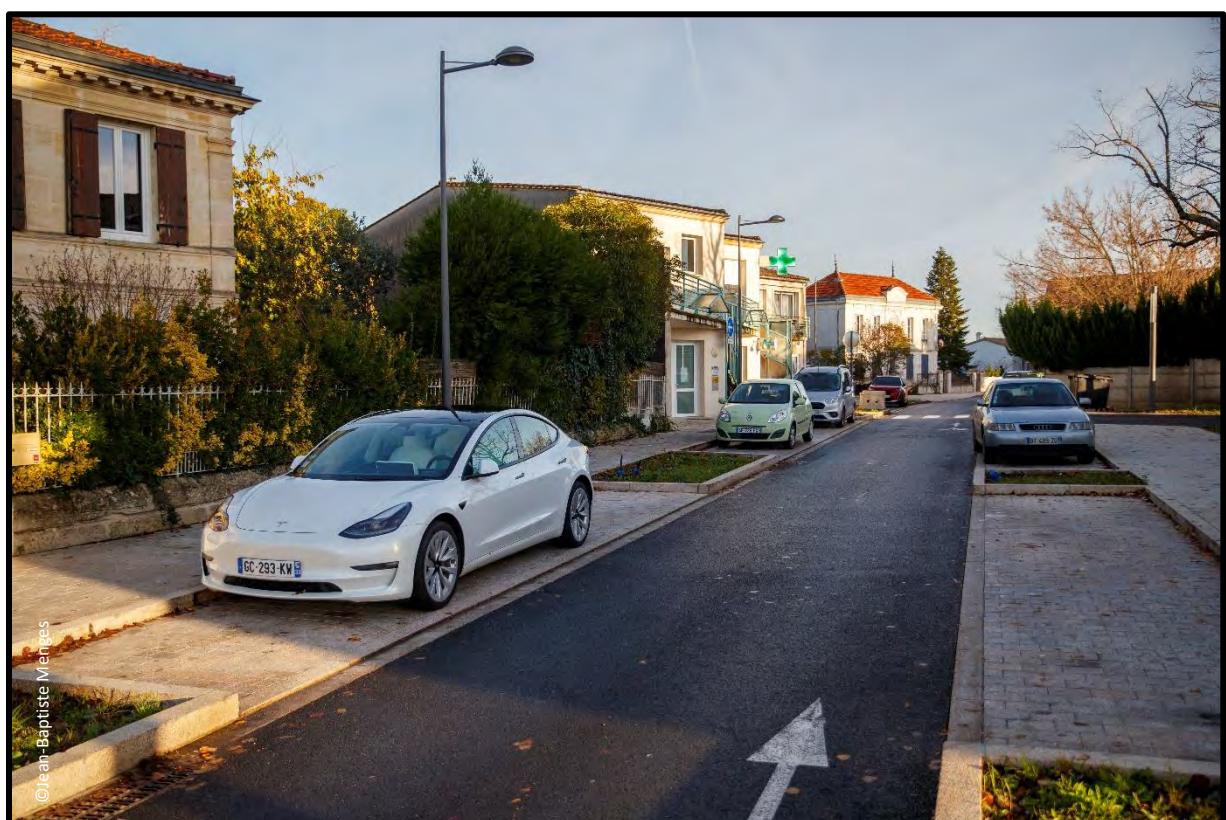
## PRÉAMBULE

Le centre bourg d'Ambès a connu, ces dernières années, des travaux d'aménagement dans sa partie Est en bordure de la Dordogne, avec notamment le réaménagement de la place de l'Hôtel de Ville et de l'avenue du Général de Gaulle. Pour autant, la municipalité fait le constat que le centre bourg peut parfois manquer de lisibilité et d'identité, rendant sa pratique peu aisée et peu intuitive pour les visiteurs ou les nouveaux habitants. De plus, certains espaces publics, équipements et bâtiments sont aujourd'hui amenés à être questionnés au regard de leur état matériel, des enjeux actuels du territoire et de l'évolution des modes de vie et des pratiques des citoyens.

Aussi, une étude urbaine et de programmation est lancée afin de définir un projet de requalification du centre bourg. L'objectif de l'étude, une fois

finalisée, est de présenter une vision partagée et co-construite de l'avenir du centre bourg et des aménagements à prévoir dans les prochaines années. Pour cela, Bordeaux Métropole et la ville d'Ambès engagent une démarche de participation citoyenne afin de mieux connaître la vision que les habitants et usagers ont de leur centre bourg, de cerner la manière dont ils le pratiquent, le vivent au quotidien et surtout souhaitent le voir évoluer.

A ce jour, le projet qui découlera de cette étude urbaine n'est pas défini. Il s'agit de le co-construire avec les citoyens, dès la phase de diagnostic partagé, grâce aux contributions recueillies lors des temps de travail et d'échanges collectifs. Si le périmètre de l'étude est aujourd'hui précisément décrit dans ce document, il peut être amené à être élargi au regard des réflexions.



# LE CENTRE BOURG D'AMBÈS : DE QUOI PARLE-T-ON ?



## LOCALISATION ET PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU CENTRE BOURG

Le périmètre d'étude concerne une partie du centre-bourg d'Ambès, sur une commune située à l'extrême nord de l'Entre-deux-Mers, à la pointe de la presqu'île formée par la confluence entre la Dordogne et la Garonne, formant une sorte de « Finistère » de la Métropole.

Avec les hameaux présents sur le reste du territoire, le centre bourg constitue le cœur de vie de la commune, concentrant la plupart des habitations, des commerces, des services et des équipements. Le reste du territoire communal qui entoure ce secteur est composé d'un socle naturel remarquable (berges de la Dordogne et de la Garonne, terres cultivées, jalles, etc.) mais aussi de zones industrielles regroupant de nombreux emplois.



### La commune d'Ambès en chiffres clés



3 144 habitants en 2020

dont 75% d'actifs (15 à 64 ans)



1 441 logements

dont 74% de maisons individuelles



40 associations

culturelles, sociales et sportives



Plus de 25 équipements publics

dont une majorité en centre bourg

Ce centre-bourg « à taille humaine » regroupe une grande partie des équipements, très nombreux sur le territoire pour une commune de cette échelle. Les habitants et usagers du centre bourg peuvent alors bénéficier d'une concentration d'équipements culturels, de loisirs, sportifs, scolaires et périscolaires, sociaux, administratifs, etc.

De plus, un réseau associatif important permet d'entretenir le lien social et intergénérationnel d'une population composée de nombreuses familles, de jeunes seniors et d'un nombre croissant de personnes seules et de familles monoparentales.

# UN TERRITOIRE SOUMIS AU RISQUE INONDATION

Située à la confluence de deux fleuves, la Dordogne et la Garonne, la presqu'île d'Ambès est un des territoires les plus vulnérables au risque inondation de la métropole bordelaise. Du fait de sa configuration, elle est particulièrement exposée au phénomène d'inondations fluvio-maritimes, induit par la conjonction des tempêtes venant de l'océan et du marnage. Par sa situation, le centre bourg

de la commune offre une façade sur la Dordogne avec des points de vue remarquables participant fortement à son identité d'estuaire, mais se trouve soumis à un risque d'inondabilité important. Les projets d'aménagement et de développement sont donc amenés à prendre en compte ce risque naturel.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Lutter contre les risques d'inondation est une priorité pour Bordeaux Métropole avec plusieurs interventions sur Ambès :

- Une restructuration du réseau hydraulique et la création de nouvelles infrastructures ;
- Un chantier d'envergure en cours pour réparer et renforcer les Jalles existantes ;
- Un projet de réhabilitation complète des digues (travaux à partir de 2025) ;
- Des technologies modernes pour une gestion optimisée des eaux pluviales.



## La concertation est ouverte !

Vous qui habitez ou fréquentez le centre-bourg d'Ambès

- A quelle fréquence et pour quelles raisons vous y rendez-vous ?
- Quels sont ces atouts à préserver ? Quelles richesses peut-on mettre en valeur grâce au projet ?
- Comment voudriez-vous le voir évoluer dans les prochaines années ?



©Jean-Baptiste Menges

Vue sur la Dordogne depuis le centre-bourg d'Ambès

# POURQUOI UN PROJET EST-IL INITIÉ ?



# UNE ÉTUDE URBAINE ET DE PROGRAMMATION POUR REQUALIFIEZ LE CENTRE BOURG

La commune d'Ambès et son centre bourg présentent de nombreux atouts et potentiels : une population plutôt jeune et familiale, des nombreux équipements au service d'une vie associative dynamique, etc.

Paradoxalement, la vie sociale ne semble pas s'incarner dans les espaces publics qui sont peu appropriés par les habitants et les équipements structurants semblent avoir peu d'impact sur l'animation du centre bourg. De plus, plusieurs espaces publics et équipements sont aujourd'hui vieillissants et des sites sont en attente de vocation.

La définition et l'identité du centre bourg d'Ambès nécessite aujourd'hui d'être questionnées et d'évoluer notamment au regard des nombreux enjeux territoriaux, des politiques métropolitaines (adaptation au risque inondation, développement des mobilités douces, développement des espaces arborés et végétalisé, création de logements pour tous, etc.) mais aussi des évolutions des modes de vie de ses habitants.

Face à ce constat, la métropole et la ville d'Ambès souhaitent lancer une réflexion sur le

devenir du centre bourg. C'est pour cette raison qu'une étude urbaine et de programmation pour la requalification du centre-bourg d'Ambès est lancée. Elle vise à définir une stratégie d'actions pour guider l'avenir du centre bourg en termes de travaux d'aménagement à moyen et long terme, pour les années à venir. Cette étude vise à actualiser la connaissance sur la pratique et l'image du centre bourg, afin d'élaborer des scénarios d'aménagement pertinents, correspondant aux aspirations des habitants et des usagers du secteur.



## La concertation est ouverte !

- Comment qualifiez-vous le centre-bourg d'Ambès ?
- A quelles conditions le centre-bourg d'Ambès pourrait être davantage attractif et agréable à vivre ?



Panorama de la place du marché au cœur du centre bourg

# DE QUOI EST COMPOSÉE CETTE ÉTUDE ?

## 1<sup>ère</sup> phase : état des lieux et diagnostic

Dans un premier temps, un état des lieux et un diagnostic architectural, urbain et hydraulique du centre bourg d'Ambès seront réalisés. Ces derniers seront rédigés en actualisant les données existantes à disposition de Bordeaux Métropole, issues d'études antérieures sur le territoire.

## 2<sup>ème</sup> phase : scénario d'aménagement et plan guide

Une fois le diagnostic sur le centre-bourg partagé, l'étude proposera plusieurs scénarios pour le développement futur du centre bourg.

Sur la base du scénario choisi, un plan guide sera réalisé, proposant de grandes orientations concernant les actions potentielles de développement et les aménagements à programmer dans les prochaines années. Pour le rendre clair et accessible, ce dernier prendra la forme d'un schéma d'orientations programmatiques, synthétisant les actions à réaliser et donnant à voir les futurs aménagements par l'intermédiaire de plans, de profil en travers d'espaces publics ou d'insertions 3D sommaires des aménagements.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Une première étude à l'échelle de l'ensemble du bourg avait été réalisée par l'agence d'urbanisme de bordeaux A'urba en 2017, dont une partie des préconisations ont été mise en œuvre (pôle jeunesse, cheminement piéton rue des Frères Devès). La présente étude vise à réinterroger et reprendre plus précisément les orientations définies sur le centre bourg en proposant des choix spatialisés pouvant rapidement déboucher sur des études plus approfondies et précises par la suite. Cette étude est disponible en annexe du dossier sur le site de la participation Bordeaux Métropole.

## 3<sup>ème</sup> phase : secteurs opérationnels

En fonction de la maturité des projets et des priorités données par les élus, ce schéma donnera lieu à des « fiches de lots » avec des prescriptions architecturales, urbaines et hydrauliques pour les nouvelles constructions à réaliser ou des friches à réhabiliter (donner une nouvelle fonction), et des « fiches opérationnelles » avec des précisions concernant la nature et la vocation des aménagements pour les espaces publics.

Janvier-Avril 2023

Eté 2023

Novembre 2023

### 1<sup>ère</sup> phase : diagnostic

- du système hydraulique existant et des réglementations du plan de prévention des risques naturels d'inondation 2023
- des éléments architecturaux et urbains du périmètre
- des usages et des perceptions du centre bourg
- des enjeux et des besoins pour le secteur

### 2<sup>ème</sup> phase : orientations programmatiques et d'aménagement

- Les scénarios de développement du centre bourg avec leurs avantages et leurs invariants
- Les grandes orientations et les principes directeurs en matière d'aménagement
- les aménagements à programmer avec leurs contraintes réglementaires, foncières, techniques, etc.

### 3<sup>ème</sup> phase : précisions sur des secteurs opérationnels

- Pour les nouvelles constructions ou les réhabilitations : principes de hauteurs, de recul des bâtiments, de surface d'espaces verts, etc.
- Pour les espaces publics : types de fonctions accueillies, répartition des flux entre les modes de déplacement, délimitation de la place de la voiture et du stationnement, programme de végétalisation et d'adaptation face au risque inondation, etc.

# LE PROJET



# QUEL EST LE PÉRIMÈTRE DU PROJET ?

L'étude urbaine et de programmation sur la requalification du centre bourg est réalisée sur un périmètre de 5,3 hectares. Des aménagements ayant déjà été réalisés dans la partie Est, le périmètre de l'étude concerne davantage l'Ouest du centre bourg qui regroupe une grande partie du patrimoine bâti de la ville (équipements administratifs, sportifs, culturels, etc.) et des espaces publics

structurants (place du marché, rue Montesquieu, etc.). Ce périmètre peut évoluer, et intégrer des espaces publics et des parcelles à proximité, en fonction des enjeux qui seront mis en avant durant la réflexion. Par ailleurs, un périmètre de réflexion à une échelle plus large, liée au grand territoire, est essentielle pour comprendre les dynamiques et avoir une vision d'ensemble des enjeux de ce secteur.



## QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

Avec ce projet de requalification du centre bourg, la ville d'Ambès et Bordeaux Métropole cherchent à :

- Revitaliser et redynamiser le secteur du centre bourg autour de ces équipements
  - Donner une identité ambésienne au secteur et recréer un lien au fleuve

- Développer les usages des espaces et calibrer judicieusement l'offre commerciale et de services au sein du périmètre
  - Adapter le secteur au changement climatique, au risque inondation et favoriser une culture du risque
  - Proposer une offre de logements abordables complémentaires en centre bourg

# UNE RÉFLEXION AUTOUR DE TROIS ÉLÉMENTS

Pour parvenir aux ambitions définies, l'étude urbaine et de programmation vise une réflexion autour de trois éléments : la requalification progressive des espaces publics, un questionnement du fonctionnement et un renouvellement de certains équipements publics, et le devenir de friches pouvant accueillir de nouvelles fonctions, dont une offre de logements qualitative.

## ►LES ESPACES PUBLICS

Le projet de requalification du centre bourg amène à questionner les espaces publics du secteur (usages, pratiques, confort, aménagement, identité, etc.) afin de définir leurs orientations de développement au regard des enjeux issus du diagnostic. A ce jour, le projet cherche à :

- Adapter les espaces publics aux activités et aux usages présents et souhaités
- Rendre les espaces confortables et sécurisés pour tous (enfants, PMR ...), à l'image du réaménagement réalisé fin 2023 au niveau du parvis de l'espaces des 2 Rives
- Végétaliser les espaces publics pour créer des îlots de fraîcheur et assurer une plus grande résilience aux inondations

- Donner une identité singulière aux espaces pour favoriser son identification et son appropriation
- Sécuriser et conforter les déplacements piétons et cyclistes
- Mettre en valeur le caractère fluvial du centre bourg et les vues sur la Dordogne
- Conforter et développer la centralité de la place du marché, comme lieu de vie
- Conserver le marché et ses conditions d'accueil
- Envisager des actions légères sur les espaces récemment aménagés si besoin mais ne pas les refaire



Rond-point de la rue Guadet entre la place de la mairie et la place du marché

### **Le saviez-vous ?**

Le centre bourg a déjà fait l'objet de travaux de réhabilitation importants, finalisés en début d'année 2023. Ainsi, la place de la Mairie a fait peau neuve, afin de faciliter sa pratique ainsi que les cheminements piétons. La rue du Maréchal Leclerc a été totalement refaite pour permettre un cheminement plus sécurisé. Depuis la fin des travaux, certains ajustements ont été réalisés à la demande des habitants afin que ces aménagements conviennent au plus grand nombre (modification du sens de circulation en sens unique de l'avenue du Général de Gaulle). Afin de nourrir les réflexions en cours et la réalisation de l'étude urbaine et de programmation, il est intéressant de recueillir votre retour d'expérience et votre appréciation de ces aménagements.



### **La concertation est ouverte !**

Ce qui peut être modifié grâce à la concertation :

- Quels problèmes rencontrés dans les espaces publics sont à traiter dans le projet ?
- Quels éléments architecturaux, identitaires, paysagers seraient à préserver et valoriser ?
- Quelle vocation pour les espaces publics du centre bourg demain ?
- Quels usages et pratiques pourraient être confortés et favorisés ?
- Que peut-on prévoir pour adapter les espaces au confort de tous ?
- Comment faire cohabiter les différents usages et pratiques ?
- Quel fonctionnement entre les différents espaces publics prévoir ?
- Quelle ambiance et identité promouvoir dans les espaces publics du centre bourg ?
- Quels aménagement privilégier pour les piétons et les cyclistes ?

## ► LES EQUIPEMENTS

Au-delà des espaces publics, le projet de requalification du centre bourg porte sur les équipements du secteur. La démarche consiste à questionner leur fréquentation, leur utilisation ou encore leur aménagement afin de définir leur devenir dans les années à venir. Différents équipements peuvent être questionnés dans le cadre de l'étude et au regard des enjeux qui émergeront, comme le gymnase et le dojo, la salle Casanova, etc. Le projet vise à :

- Adapter les équipements les plus anciens aux pratiques culturelles, sportives, de loisirs actuelles et souhaitées des habitants et usagers
- Avoir des équipements adaptés à l'accessibilité, au confort et à la sécurité de tous
- Créer une zone refuge par la rénovation d'un équipement existant qui permet d'accueillir du public en cas d'inondation



### La concertation est ouverte !

Ce qui peut être modifié grâce à la concertation :

- Quelles problématiques rencontrez-vous aujourd'hui dans l'usage des équipements du périmètre ?
- Comment adapter les équipements actuels en adéquation avec les besoins et les attentes des usagers ?
- Comment adapter les équipements en termes d'usages et de confort pour tous ?
- Comment repenser le fonctionnement des équipements ?
- Quel rapport à l'espace public créer ?



Gymnase d'Ambès donnant sur la place du marché

## ► LES FRICHES EN ATTENTE DE VOCATION

Le projet de requalification du centre bourg cherche à questionner certains sites et friches aujourd’hui en attente de vocation tels que le site de l’ancien cinéma Lumen et celui de l’ancien garage-station essence. L’idée est de pouvoir ensuite définir leur devenir avec des orientations en matière de programmation et des préconisations urbaines et architecturales.

A ce jour, le projet vise à :

- Créer une programmation qui répond aux attentes, aux pratiques attendues et aux enjeux du centre bourg
- Créer une offre de logements qualitative en adéquation avec les besoins du territoire et les formes architecturales alentours
- Favoriser des rez-de-chaussée « actifs » avec des commerces et/ou services, participant à l’animation des espaces publics



### La concertation est ouverte !

Ce qui peut être modifié grâce à la concertation :

- Quelles vocations donner demain à ces espaces ?
- Quelle programmation (commerces, services, logements ...) pourrait être envisagée pour répondre aux besoins et aux attentes à l’échelle communale ?
- A quelles conditions pourraient se faire de nouvelles constructions sur ces parcelles ?
- Quelles formes architecturales seraient souhaitables/acceptables ?
- Quel fonctionnement prévoir pour ces futurs sites avec le reste du secteur ?



Ancien cinéma Lumen



Ancien garage et station essence

## LES ACTEURS : QUI FAIT QUOI ?



La ville d'Ambès

- précise les besoins à l'origine de la démarche et les invariants
- valide les différentes phases de l'étude
- réalise des arbitrages politiques, techniques et financiers sur le projet
- participe et valide l'organisation de la concertation
- communique auprès de ses habitants afin de les mobiliser



Bordeaux Métropole :

- conduit l'étude urbaine pour le compte de la ville dans le cadre du CODEV 6
- pilote et coordonne les prestations de l'étude et assure son suivi financier
- valide les phases de l'étude et participe aux arbitrages avec la ville
- conduit la concertation et se porte garante du processus participatif
- intégrera les résultats de l'étude dans son programme de travail futur

### Qu'est-ce qu'un contrat de co-développement (CODEV) ?

Le contrat de co-développement (CODEV) est un document signé par une commune de la métropole avec Bordeaux Métropole. Il retrace les actions menées en commun et le budget alloué par chacune des collectivités. Ces contrats concernent de nombreux domaines et engagent les collectivités sur une durée de 4 ans (2024-2027)



Le groupement composé de l'agence AEI, du groupe Artelia et d'Emmanuel Redoutey a été missionné par Bordeaux Métropole comme assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) chargée de réaliser l'étude urbaine et de programmation dans ses différentes phases et particulièrement le volet urbain.



La chambre de Commerce et d'Industrie de Gironde a été missionnée par Bordeaux Métropole pour réaliser une étude de potentiel commercial en lien avec les préconisations architecturales et urbaines qui seront proposées.

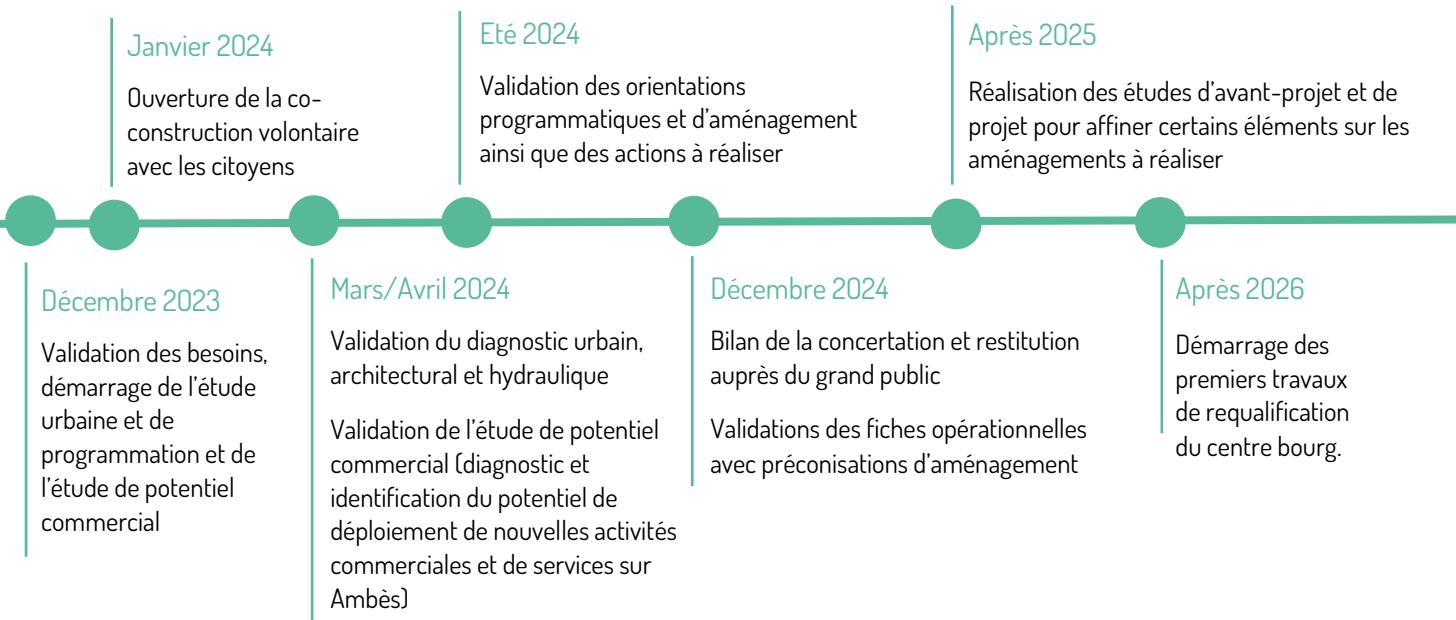


L'agence Ecologie urbaine et citoyenne, accompagnée de l'agence Arcus, appuie la ville et la Métropole dans l'élaboration et la mise en œuvre de la démarche de participation citoyenne.

## LE CALENDRIER PREVISIONNEL DU PROJET

Le calendrier présenté ci-dessous est un calendrier prévisionnel, établi en décembre 2023, qui reprend les principales étapes du projet de requalification du centre bourg. Les dates annoncées sont susceptibles d'être modifiées au fur et à mesure de l'avancement du projet. Les premières étapes détaillées du projet sont celles liée à l'étude urbaine et de

programmation qui vise à mettre à jour le diagnostic et les enjeux du centre bourg pour ensuite définir les actions et les aménagements à réaliser dans les années à venir. Une fois l'étude urbaine et l'étude de potentiel commercial réalisées, d'autres études seront mises en place afin de définir plus en détails les aménagements à réaliser.



## LE BUDGET ET LE FINANCEMENT DU PROJET

A ce stade des réflexions, les budgets ne sont pas encore déterminés : ils dépendront du plan guide retenu et des aménagements à réaliser.

Pour le moment, seul le budget de l'étude est défini et s'élève à environ 140 000 euros pour la réalisation des différentes phases.

# LA PARTICIPATION CITOYENNE



## L'OBJET DU DEBAT

La démarche de participation s'adresse à tous les citoyens qui souhaitent s'exprimer sur le diagnostic du centre bourg ainsi que sur son devenir.

### Quel désir de centralité, identité, et pratiques aujourd'hui sur Ambès ?

L'objectif est de comprendre les pratiques, les représentations actuelles du centre bourg et de partager collectivement les problématiques, les atouts et les enjeux des espaces publics actuels, des équipements et des sites du centre bourg.

Pour cela, des exemples de questions à débattre vous ont été présentés tout au long de ce dossier. Elles peuvent être résumées autour de deux questionnement.

### Quel centre bourg pour Ambès demain ?

L'objectif est de co-construire les orientations d'aménagements et les actions à prévoir dans le centre bourg mais également l'identité et les pratiques à développer dans ce secteur.

## LE RÔLE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LE PROJET

Bordeaux Métropole et la ville d'Ambès ont souhaité initier de manière volontaire une co-construction du projet de requalification du centre bourg d'Ambès avec les habitants, les usagers et les acteurs du territoire. Les objectifs de la démarche de participation citoyenne sont de :

- Qualifier l'identité du bourg du point de vue des citoyens
- Mieux comprendre le fonctionnement du centre-bourg (pratiques, usages, modes d'appropriation ...), en fonction des publics
- Identifier les besoins et les attentes pour l'évolution du centre-bourg
- Travailler sur l'aménagement de secteurs spécifiques (vocations, usages, ambiances ...)
- Identifier les facteurs de blocages éventuels liés au projet ainsi que les compromis possibles pour les dépasser

Cette démarche participative et l'étude urbaine seront menées conjointement et articulées de manière à co-construire l'avenir du centre-bourg. Pour cela, l'ensemble des contributions citoyennes seront portées à connaissance du groupement AEI - Artelia - Emmanuel Redoutey durant chacune des trois phases de l'étude afin de

nourrir les réflexions en cours. Les rencontres participatives seront travaillées avec eux afin de porter à connaissance des citoyens le travail en cours et de pouvoir échanger collectivement dessus, le nourrir, le porter à débat, le co-construire, etc.

### La co-construction : de quoi s'agit-il ?

La ville d'Ambès et Bordeaux Métropole souhaitent s'inscrire dans une démarche de co-construction. Cela veut dire que le maître d'ouvrage et les citoyens co-élabore une partie du projet grâce à des temps de travail permettant de trouver des solutions réalistes et grâce à l'expertise de tous.

Néanmoins, les arbitrages politiques, techniques, financiers reviennent à la collectivité. Les élus restent libres de leur décision mais ils s'engagent néanmoins à expliquer comment ils prennent en compte les contributions citoyennes dans la conception du projet, au travers du bilan de la démarche participative.

# QUELS PUBLICS SONT CONCERNÉS PAR LA DEMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE ?

La démarche de participation citoyenne est ouverte à tout citoyen qui souhaite donner son avis et apporter sa connaissance et son expertise usager sur le projet de requalification du centre bourg. De nombreux publics sont concernés et susceptibles d'apporter leur contribution au projet, afin que ce dernier réponde au mieux aux attentes et besoins de tous. La démarche de participation citoyenne cherche à encourager et à

recueillir la participation d'une variété de publics, le tout dans un état d'esprit constructif. Les modalités de mobilisation et de participation des citoyens ont pour enjeu d'associer à la démarche les publics pouvant être impactés par le projet : les usagers du centre bourg, les habitants de la commune, les travailleurs du territoire et les acteurs de la vie locale. :



## LES HABITANTS

- Les habitants de la commune  
Familles, jeunes, enfants, retraités, actifs, propriétaires, locataires de logements sociaux ...
- Les riverains des secteurs concernés par le projet



## LES USAGERS

- Les usagers des équipements culturels  
Usagers de la médiathèque F. Mitterrand, de la salle Gérard, du centre culturel G. Brassens ...
- Les usagers des équipements éducatifs, (petite)-enfance et jeunesse  
Usagers du pôle enfance-jeunesse, des écoles maternelle et élémentaire ...
- Les usagers des équipements sportifs et de loisirs  
Usagers du parc de Cantefrêne, du plateau sportif, du pôle sportif ...
- Les usagers des espaces publics  
Usagers du marché, piétons, cyclistes, automobilistes ...
- Les usagers de l'EPHAD
- Les actifs des zones d'activités



## LES ACTEURS DE LA VIE LOCALE

- Les commerçants  
des commerces de proximité et du marché
- Les associations locales  
sportives, culturelles, etc.
- Les professions libérales  
notamment médicales et paramédicales
- Les services gestionnaires  
des équipements, des salles culturelles et associatives, des espaces publics

# LES MODALITÉS DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

La démarche de participation citoyenne autour de la requalification du centre bourg d'Ambès débute le 15 janvier 2024 sur plus de six mois. Elle s'inscrit donc sur un temps long pour donner à chacun le temps de s'informer et de s'exprimer.

Les modalités de participation visent à coupler le « faire venir » les publics et le « aller vers » les citoyens afin d'avoir une diversité d'avis d'usagers

et d'habitants du secteur. Les différents dispositifs de participation s'organisent en trois phases.

Les dates et lieu des rencontres participatives ouvertes au grand public seront annoncées aux publics via différents moyens de communication : distribution de flyers et affichages, site de la participation de Bordeaux Métropole, réseaux sociaux de la ville et de la métropole, etc.

## Phase 1 : le diagnostic en immersion dans le centre bourg (janvier-avril 2024)



### Une réunion publique de lancement

Le 1<sup>er</sup> février 2024 à 18h30 à l'Espace des 2 rives

Ouverte à tous pour présenter la démarche, communiquer sur son calendrier et recueillir des premières contributions sur les usages et les marqueurs d'identité du centre bourg.

### Un concours photos du 1<sup>er</sup> février au 31 mars 2024

pour faire ressortir les éléments identitaires du bourg et faire émerger des thématiques pour nourrir le projet.



**Une balade participative**  
le 10 février à 10h dans le centre bourg  
pour s'immerger dans les lieux, partager ses perceptions et ses idées.



**Des micros-trottoirs**  
sur l'espace public afin de questionner les passants sur leurs pratiques du bourg.



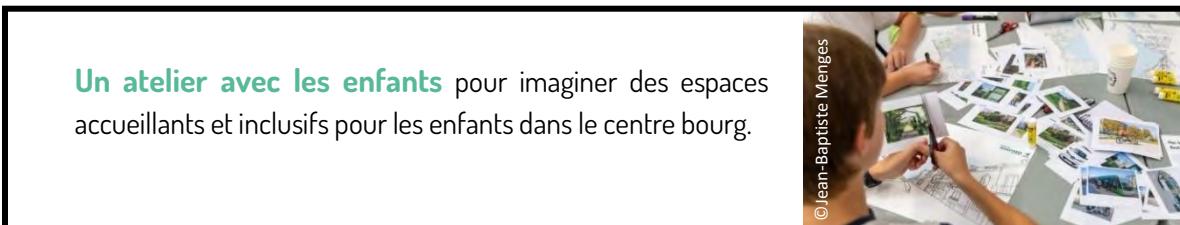
**Des entretiens**  
avec des acteurs de la vie locale afin de recueillir leur expertise d'usage, leurs besoins et envies.



## Phase 2 : le recueil de contributions sur le projet (mai-septembre 2024)



**Des ateliers avec un panel de citoyens** aux profils variés pour se projeter dans l'avenir souhaité pour le centre-bourg et travailler de manière approfondie sur des éléments du projet.

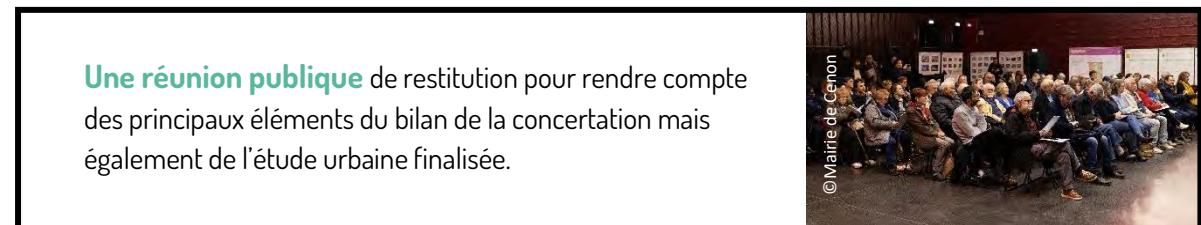


**Un atelier avec les enfants** pour imaginer des espaces accueillants et inclusifs pour les enfants dans le centre bourg.



**Un forum public** pour présenter le travail réalisé et faire réagir les citoyens aux propositions afin de les enrichir.

## Phase 3 : le bilan et la restitution (septembre-novembre 2024)



**Une réunion publique** de restitution pour rendre compte des principaux éléments du bilan de la concertation mais également de l'étude urbaine finalisée.

### Et en continu ...

**Le site internet de la participation de Bordeaux Métropole** accessible à tous du 15 janvier 2024 jusqu'à la clôture de la concertation. Il permet de :

- S'informer sur le projet et la démarche de concertation
- Exprimer son avis et réagir aux contributions d'autres citoyens
- Être informé dès qu'une date de rencontre est annoncée



Retrouvez la participation sur : <https://participation.bordeaux-metropole.fr>

# LES ENGAGEMENTS DE BORDEAUX METROPOLE POUR AMELIORER LA QUALITÉ DES PARTICIPATIONS

En février 2022, Bordeaux Métropole a adhéré à la Charte nationale de la participation du public. Ce faisant, elle s'est engagée à respecter 22 engagements pour améliorer les démarches participatives qu'elle organise. Au travers des 22 engagements répartis en 4 articles, la charte définit qu'une participation citoyenne repose notamment sur :

- un cadre clair et partagé sur la nature du projet, l'objet du débat, le rôle de la participation, la reconnaissance mutuelle des savoirs et de l'expertise, etc. (article 1)
- un état d'esprit constructif avec une acceptation des divergences, une implication des participants, etc. (article 2)

• les possibilités données à tous les publics de se mobiliser et d'accéder à l'information, à la parole et à l'écoute (article 3)

• la possibilité pour les citoyens de proposer des informations et expertises complémentaires, des projets alternatifs et des variantes du projet, etc. (article 4)

La Charte de la participation du public est consultable sur :

<https://participation.bordeaux-metropole.fr/presentation>



## Trois bonnes raisons de participer à la démarche de participation citoyenne

- 1- Être acteur de l'évolution de son cadre de vie en défendant des intérêts personnels et collectifs, en exprimant ses envies et attentes mais aussi ses inquiétudes, dans un état d'esprit constructif.
- 2- Participer à une réflexion collective en échangeant avec les habitants, les travailleurs et les acteurs du territoire mais également en confrontant son point de vue aux autres.
- 3- Monter en compétence et acquérir de nouvelles connaissances sur le domaine de l'aménagement, sur les enjeux du territoire ambésien, sur la conception d'un projet urbain, etc.



Direction développement et aménagement  
Service aménagement urbain  
1 Rue Romain Rolland  
33310 Lormont  
05 40 54 43 50  
[math.bernard@bordeaux-metropole.fr](mailto:math.bernard@bordeaux-metropole.fr)  
[participation.bordeaux-metropole.fr](mailto:participation.bordeaux-metropole.fr)